



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 660 – Semaine du 2 au 8 juillet 2012

FETE NATIONALE



Les bénévoles du Comité des Fêtes
vous proposent diverses animations
Et espèrent vous voir nombreux



le 13 juillet 2012

Retraite aux flambeaux

Départ à 20h de la Place des Echabots. Distribution gratuite de lampions tout au long des parcours rues Cambacérès, des Campanules, des Marguerites, des Bleuets, avenue du Moulin, allée des Grives, avenue des Echabots, rues de la Mothe, Cambacérès, Pasteur, avenue du Bois, rues des Ormes, des Acacias, de la Grande Tuilerie, des Clos, arrivée au Parc de l'Etang.

Tout le parcours sera animé et agrémenté de musique tropicale.

Marché nocturne

Il fera son apparition dès 19h dans la cour de l'école élémentaire avec une dizaine d'exposants. Ce marché continuera après le feu d'artifice. Restauration antillaise et buvette sur place.

Feu d'artifice

Il se déroulera à la tombée de la nuit au Parc de l'Etang. Par mesure de sécurité, les spectateurs devront se placer impérativement face au feu – rue Lamaze.

le 14 juillet 2012

Dès 14h30, un animateur assurera le déroulement des jeux pour adultes et enfants.

En cas d'intempéries, la kermesse sera annulée.

Course en sacs – Jeux d'adresse – Pêche à la ligne pour les petits – Chamboule Tout – Concours de Tir – Jeux de grenouille – Jeux du palet..... ouvert à tous.

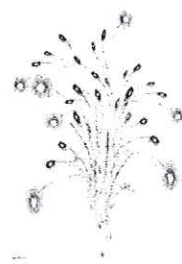
Nombreux lots à gagner dont le PANIER GARNI

Buvette assurée par le Comité des Fêtes

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments et de bonnes vacances.

Le Comité des Fêtes

Sauf nécessité exceptionnelle, il n'y aura pas de
Séance du Conseil Municipal
avant le 7 septembre prochain
**Bonnes vacances
à toutes et à tous**



Conseil Municipal

Séance du 29 juin 2012

Le Conseil Municipal a :

- acté la nouvelle organisation des activités périscolaires et défini les tarifs pour 2012/2013,
- retenu la société ELIOR pour la fourniture de repas pour l'année scolaire 2012/2013,
- retenu l'entreprise PEINTURE-DECORATION pour les travaux de peinture du groupe scolaire,
- retenu la société BLACHERE ILLUMINATIONS pour les illuminations de 2012,
- décidé de surseoir à la décision au regard de l'annonce gouvernementale en faveur du retrait de la loi sur la majoration du droit à construire,
- confirmé l'avis favorable de la fusion des trois Communautés de Communes du Canton, sa dénomination, sa durée, la localisation de son siège et la représentativité de chaque commune,
- désigné M Leroy pour siéger au sien de l'Association du Personnel Communal conformément aux statuts,
- modifié les horaires des écoles maternelle et élémentaire à compter de septembre 2012,

Le Compte rendu intégral du Conseil Municipal est diffusé sur le site Internet de la commune et affiché à la porte de la Mairie.

Infos administratives

Fermeture exceptionnelle de la Mairie à 18h (et non pas à 19h30 comme le reste de l'année)

*Les jeudis 19, 26 juillet
& 2, 9 et 16 août*

Fermeture annuelle

Boulangerie « L'Ami du Pain » : **du 6 au 23 août inclus**

Restaurant « Le Neuf de Moussy » : **du 6 au 26 août inclus**

Tine Fleurs : **du 6 au 26 août inclus**

Cabinet Dentaire : **du 27 juillet au 3 septembre inclus**

Cabinet Médical : **13 et 14 août inclus**

Aménagement d'horaires

Pharmacie du Centre : ouverte tout l'été, cependant **du 5 au 19 août** ouverture seulement les matins du mardi au samedi

Pas de fermeture

Salon de coiffure, l'Anse de Brick, Intermarché

Opération « Tranquillité Vacances »



Comme depuis 2009, les gendarmes effectuent une surveillance régulière des habitations.

Toutes les personnes partant en vacances estivales peuvent demander à bénéficier du service « opération tranquillité vacances ». Pour cela, vous devez signaler votre absence à la Gendarmerie de Dammartin en Goële ou en Mairie **minimum 48h**

avant de partir en renseignant le formulaire disponible en Gendarmerie, à l'accueil de la Mairie et sur le site de la Ville.

Prévention risques sanitaires

Le repérage des personnes âgées et handicapées isolées reste une priorité. Il ne peut se faire que par le recensement des personnes considérées comme vulnérables.

Un registre nominatif destiné à inscrire les personnes handicapées isolées **qui en font la demande** est disponible en Mairie.

Un tiers peut effectuer cette démarche à votre place.

Celle-ci est simple et permettra l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte quel qu'il soit.

Protection maternelle et infantile

Le camion stationnera sur le chemin d'accès au Centre de Loisirs situé rue Cléret, le :

Lundi 16 juillet 2012 de 13h45 à 14h30

Infos scolaires

Accueils périscolaires

Dans le cadre du nouveau fonctionnement des inscriptions aux accueils périscolaires, des démonstrations/formations seront organisées **les 19 juillet et 13 août à partir de 18h dans la salle informatique de l'école.**

Pour vous inscrire à l'une ou l'autre de ces dates, veuillez contacter la Mairie au **01.60.03.42.38**

Environnement

Collecte des encombrants

Le prochain passage trimestriel aura lieu le : **Mardi 21 août (encombrants à ne sortir que la veille)**



Nous rappelons que cette collecte concerne des déchets recyclables pouvant être portés par un homme.

La liste des déchets à ne pas déposer mais à porter en déchetterie est consultable sur le site Internet de la Mairie.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : **08 92 23 11 28**

Médecins de garde et Smur : **15**

SOS Médecins Nord 77 : **0825 33 36 15**

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : **01.60.03.00.19** ou au Commissariat : **01.60.21.41.00**

Urgence Sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

Pompiers : **18** (téléphone fixe) **112** (portable)

SAS Ambulance de Moussy : **01.60.21.08.26**

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du logement du gardien au complexe du Chêne

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.